© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Forums pour l'entourage

Addiction cannabis

Par Soleil34 Posté le 12/12/2022 à 13h07

Bonjour, mon fils de 26 ans souffre de schizophrène. Il a été hospitalisé pendant 2 mois en 2020. Depuis plusieurs mois, il a repris le cannabis, délaissé les médicaments et l’aide de la cmp.
Il laisse tous les mois des sommes importantes au dealer environ 300 €. Celui-ci l’amène au distributeur de billets pour être payé.
Connaissant le vendeur, est-ce que je dois le dénoncer ?
Mon fils est reconnu en situation de handicap mental (schizophrénie).
Merci pour cet échange